

Evaluation des diplômes

Licences – Vague B

ACADEMIE : AIX-MARSEILLE

Établissement : Université de Provence – Aix Marseille 1

Demande n° S3LI120003734

Domaine : Sciences humaines et sociales

Mention : Psychologie

Présentation de la mention

La mention Psychologie de l'Université de Provence - Aix-Marseille 1 propose une formation généraliste et pluridisciplinaire en psychologie. Elle s'inscrit dans un cursus de 5 années (licence + master) nécessaires à l'obtention du titre protégé de psychologue. Elle vise l'acquisition des fondements des différentes sous-disciplines constitutives de la psychologie : psychologie clinique, psychologie sociale, psychologie du développement, psychologie cognitive, etc. Outre l'acquisition de compétences fondamentales (analyse, synthèse, rédaction, expression, structuration), cette formation permet également l'apprentissage de savoirs fondamentaux constitutifs de la pratique de la psychologie : conduite de l'entretien, élaboration et analyse de questionnaires, passation et analyse de tests psychométriques, diagnostic cognitif et psychopathologique, déontologie, etc. Les principaux débouchés professionnels visés à l'issue de la licence sont : psychomotricien, éducateur spécialisé, éducateur de jeunes enfants, assistant social, assistant d'éducation, auxiliaire de vie. Seule licence de psychologie de l'Académie d'Aix-Marseille, cette formation accueille un flux important d'étudiants.

Indicateurs

Nombre d'inscrits en L1	669
Nombre d'inscrits en L2	337
Nombre d'inscrits en L3	317
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	NR
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	NR
% d'abandon en L1	41 %
% de réussite en 3 ans	NR
% de réussite en 5 ans	NR
% de poursuite des études en master ou dans une école	85 %
% d'insertion professionnelle	NR

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Une forte demande, liée à l'importante population régionale, justifie l'existence de cette mention. Les enseignements proposés aux étudiants sont en phase avec les objectifs pédagogiques annoncés. Un développement significatif des TICE est à noter, ce qui est de nature à faciliter les acquisitions et leur approfondissement, mais aussi

l'insertion d'étudiants en situation de handicap ou en formation continue. Les modalités de contrôle des connaissances sont variées et le contrôle continu est systématique, ce qui peut favoriser la réussite des étudiants. Une UE de L2 « Projet Professionnel Personnel » aide à l'élaboration du projet professionnel, et un stage obligatoire en L3 permet aux étudiants d'avoir une première expérience de terrain.

Les procédures d'orientation active sont bien développées, en lien significatif avec les lycées. Une adaptation des disciplines scientifiques (statistiques et biologie), particulièrement ardues pour les étudiants souvent issus de filières littéraires, est à noter ; elle est de nature à faciliter leur acquisition. L'enseignement de la méthodologie du travail universitaire est significatif. Il en est de même du tutorat, proposé pour chacune des unités d'enseignement. Des réorientations sont possibles durant ou à l'issue de la première année.

Si l'ouverture vers des licences professionnelles est limitée, les poursuites d'études en master sont fréquentes et facilitées par la cohérence et la progressivité des enseignements. Une participation plus importante d'intervenants professionnels dans les enseignements pourrait être un élément favorisant l'insertion professionnelle des diplômés, actuellement marginale.

Les informations fournies dans le dossier donnent peu d'indications sur le fonctionnement de l'équipe de pilotage de la formation, ainsi que sur le suivi des étudiants diplômés.

- Points forts :

- Débouchés professionnels clairement identifiés et en phase avec les besoins.
- Formation justifiée de par le flux important d'étudiants.
- TICE développés de façon significative.
- Procédures d'orientation active bien développées.
- Stage obligatoire en L3, faisant l'objet d'une supervision.

- Points faibles :

- L'évaluation des UE par les étudiants ne semble pas exister.
- La mobilité internationale semble peu investie.
- Peu ou aucun intervenant extérieur professionnel de terrain.
- Faible valorisation du diplôme auprès des secteurs public et privé.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement

Les responsables de la mention pourraient rendre systématique l'évaluation des enseignements UE par UE et l'analyse de ces évaluations, afin de mettre en place un processus continu d'amélioration de la formation.

L'implication de l'équipe enseignante, visiblement importante, doit se poursuivre et être encouragée par l'établissement.

La mobilité internationale pourrait être développée en s'appuyant sur les compétences du service des relations internationnales et en sensibilisant les étudiants sur l'utilité d'une telle mobilité. Au sein du département, un référent mobilité internationale devrait probablement être nommé.

Le département de psychologie devrait plus communiquer auprès des principaux acteurs des secteurs public et privé régionaux, afin de favoriser l'insertion professionnelle des diplômés.